



Healthcare and
social benefits for all

SPECIAL BRIEFING

Conseil d'Administration
23-25 Novembre 2016 - Paris





Chers membres de l'AIM,

Les mots me manquent pour dire combien je suis heureux de vous voir tous réunis une fois de plus dans la belle ville de Paris. Je commencerai par remercier la FNMF, notre membre français, pour son hospitalité et la remarquable organisation de nos réunions.

Mes chers amis, je suis à la fois très heureux et très fier. Fier de voir que par ces temps de séismes politiques et d'incertitude, où nos valeurs fondamentales sont sans cesse menacées, l'AIM demeure forte et fidèle à ses principes, dans un esprit d'unité et d'intégration. Nous avons choisi de construire des ponts plutôt que des murs car nous avons compris qu'ils nous mèneront bien plus loin. L'Europe et le monde sont menacés d'éclatement, et nous savons tous que de nombreux défis nous attendent. Les inégalités que nous tentons de combattre déchirent nos sociétés. Plus que jamais, garantir l'inclusion est un défi et un besoin vital si nous voulons rester fidèles à nous-mêmes et à ce que nous voulons être. Nous, en tant que mutuelles et fonds d'assurance-maladie, avons un rôle essentiel à jouer pour atteindre cette inclusion. Nous faisons le pari de ne laisser personne en arrière, et je sais qu'en rassemblant nos efforts et en unissant nos forces, notre cheval ne sera peut-être pas le plus rapide, mais je peux vous assurer que c'est celui qui ira le plus loin.

En effet, notre mouvement a déjà rencontré le succès aux quatre coins du monde. Nous comptons plus de membres que jamais en Afrique et au Moyen-Orient et les mutuelles occupent un rôle décisif dans la concrétisation de la couverture de santé universelle dans de nombreux pays. Notre conférence organisée cette année à Abidjan

a été un franc succès et témoigne du renforcement de la mutualité dans la région. En Amérique Latine, des mutuelles d'Uruguay et d'Argentine s'engagent activement dans la mise au point de législations qui reconnaîtront leur travail et serviront de base solide pour la suite de leur développement et de leur réussite.

En Colombie, nous avons entendu que les mutuelles occupent un rôle essentiel dans le processus de paix.

De même, nous pouvons être fiers de nos accomplissements en Europe. Le socle des droits sociaux, dont nous avons débattu, donne à l'Europe l'opportunité de grandir dans le cadre des valeurs qui nous tiennent tous à cœur.

En outre, dans la plupart des pays européens, les membres de l'AIM constituent la référence : ils ont la responsabilité de prendre soin de la plus grande richesse des populations : leur santé.

Mes chers amis, je terminerai en citant l'homme de lettres français Charles de Montesquieu, dont les mots sont aujourd'hui plus vrais que jamais : « Les connaissances rendent les hommes doux ; la raison porte à l'humanité : il n'y a que les préjugés qui y fassent renoncer. » J'espère, mes amis, que les connaissances et la raison demeureront la lucarne à travers laquelle l'humanité décide de voir le monde. J'espère que vous prendrez plaisir à la lecture de cette séance d'information spéciale concernant nos réunions à Paris, et je me réjouis de vous revoir tous à Louvain en juin 2017.

Christian Zahn



AIM @AIM_Healthcare · Nov 25
Encore merci à la mutualité française pour son accueil, son hospitalité et pour son aide dans l'organisation de nos réunions #AIMParis16

CEPES and 2 others Retweeted
Blandine Cassou @Blandine_cm · Nov 24
@AIM_Healthcare calls EU to make clear commitment to social values and social economy in Pillar of Social Rights #AIMParis16 #ESS

AIM @AIM_Healthcare · Oct 28
How do mutuals in EU & the world deal with financial regulation? Conference on 25 Nov in Paris! #AIMParis16 bit.ly/2fmtJmW

Programme PASS @programme_pass Nov 24
Le Président de la mutualité ivoirienne Soro Mamadou aux côtés des présidents de l'AIM Healthcare et de la @mutualite_fr... #AIMParis16

“ Social rights undoubtedly contribute to the economic growth of the European Union. However, we must never forget our core values and remember that human rights are not a condition to growth, but rather an objective themselves... They are Europe's most important targets. ”
Mr. Christian Zahn,
AIM President

Programme PASS @programme_pass Nov 24
du PASS à la MGEN (@groupe_mgen) ...

#AIMPARIS16

178 Tweets

98 

Ek Cauba,
President of AIM (NL)

Ansell-Salles @pressentinel2 Nov 25
AIMParis16 intervention de Mama Soro Pdt de la @Mugefci et de la Côte d'Ivoire. Un partenariat @programme_pass réussi

Nov 24
for your great work and good luck @Educ_solidarite You will
#AIMParis16

AIM @AIM_Healthcare · Nov 22
AIM is on its way to Paris, for the AIM board of directors meeting #aimparis16

THEME :
LA REGLEMENTATION
QUELS DEFIS POUR L'UNION MONETAIRE OU MONETAIRE (UEM) ?
PRESENTE PAR



Comité d'Amérique Latine

Le mutualisme au service des populations

Le président de l'AIM, Christian Zahn, a souhaité la bienvenue à l'assemblée et a commenté certains des défis auxquels fait face le mutualisme en Amérique Latine: le manque d'unité, la décentralisation, des cadres juridiques émergents et des coupes budgétaires sont autant de difficultés auxquelles font face les mutuelles sur le continent. Si elles représentent des obstacles pour le mouvement mutualiste, ces épreuves, une fois surmontées, auront en même temps contribué à son renforcement. Surmonter des obstacles rendra le mutualisme plus résistant que jamais, l'aidant à se tenir prêt face aux défis à venir.

Après les mots de bienvenue du président, M. Ignacio López Catalá, du membre espagnol de l'AIM Divina Pastora, a présenté l'engagement de son groupe en Amérique Latine, où il travaille en collaboration avec des partenaires locaux pour proposer des services à la population. M. López Catalá a souligné la nécessité de s'appuyer sur la connaissance du pays des associations locales et l'importance de la confiance mutuelle pour assurer le succès.

Après lui, M. Luis Lagioia, de l'Unión de la Mutualidad de Uruguay, a présenté les progrès effectués dans la lutte contre la consommation de tabac dans son pays, où le cancer est la deuxième cause de mortalité au sein de la population. M. Lagioia a décrit les normes juridiques qui ont amené à une diminution considérable de la mortalité et une incidence sur le cancer (chez les hommes tout du moins) : du remboursement de la mammographie et l'interdiction de fumer dans les lieux publics à la décision d'adoption du paquet neutre dès 2017.

M. José María Garriga, du membre argentin de l'AIM, CAM, a parlé des défis auxquels s'oppose le mutualisme en Argentine. Il a souligné la situation particulière des zones frontalières où les sociétés font face à des conflits et des risques croissants, et où les mutuelles ont donc une fonction essentielle à jouer pour améliorer la qualité de vie des populations et contribuer à leur sécurité. M. Garriga a insisté sur l'importance du mutualisme pour atteindre la couverture universelle de soins de santé dans son pays.

Ensuite, Mme Danaë Desplanques (Réseau Éducation et Solidarité - RES), Mme Laura Romero Tinoco (gouvernement colombien), M. Diego Rodríguez Pardo (International School for Mutuality) et Mme Magdalena Flores (Gestarsalud) ont présenté les dernières avancées des projets développés en Colombie et dont l'objectif est de sensibiliser et d'éduquer les jeunes en passe d'entrer sur le marché du travail quant à l'importance de l'économie sociale et de la protection sociale dans les sociétés. Ils ont décrit le programme mis en place et les prochaines étapes à franchir, notamment la formation d'éducateurs en février prochain.

Un autre exemple de projet développé dans le pays a été présenté par la vice-présidente Elisa Torrenegra à la fin de la réunion. La première mutuelle indigène de Colombie est sans aucun doute un exemple pertinent de la manière dont le mutualisme peut répondre aux questions de la protection sociale et des besoins éducatifs, culturels et économiques des populations marginales.





Comité d'Afrique et du Moyen-Orient

Mutuelles et Coopératives: deux Soeurs qui s'ignorent

Le 23 novembre 2016, les membres de l'AIM se sont réunis avec enthousiasme à Paris pour la réunion de la région Afrique et Moyen-Orient. Des représentants du Maroc, du Burkina Faso, de la République démocratique du Congo, du Burundi, du Liban, de la Côte d'Ivoire, de France et de Belgique ont débattu du contrôle médical au sein des mutuelles et de la collaboration entre mutuelles et coopératives de soins de santé.

Ce sujet a été présenté par M. Tadjudje, de l'Université de Louvain, qui a exposé les complémentarités et possibilités de coopération entre ces « sœurs qui s'ignorent ».

La deuxième partie de la réunion a été consacrée au contrôle médical et la vérification des déclarations avec des exemples éclairés du Burkina Faso, du Burundi, de la Côte d'Ivoire et du Maroc.

En troisième lieu, Aurélie Koua et Alain Coheur, respectivement membres des partenaires de l'AIM PASS et MASMUT, ont présenté une mise à jour de leurs activités, leurs résultats, ainsi que des perspectives de leurs programmes.

La réunion a été clôturée avec la présentation de la plus ancienne mutuelle marocaine, la mutuelle des policiers, une vieille dame aujourd'hui âgée de 97 ans.





Petites & Moyennes Mutuelles

L'AIM : une plateforme idéale pour rencontrer des partenaires de projets financés par l'UE

Le 23 novembre dernier, l'AIM a organisé un atelier visant à étudier la manière dont les membres pourraient multiplier leurs collaborations et développer des projets communs concrets et potentiellement financés par l'UE. La réunion a commencé avec la présentation d'actuels projets collaboratifs transfrontaliers. La première présentation a été effectuée par Joyce Loridan, de l'Union Nationale belge des Mutualités Socialistes. Elle a présenté un projet collaboratif transfrontalier entre homologues belges, néerlandais et allemands (hôpitaux (universitaires), payeurs et associations de patients) sur la manière d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de maladies rares. Le projet EMRaDi a pour objectif de renforcer ce qu'on appelle les « parcours des patients ». Agnès Chapelle, de la Mutualité Chrétienne belge, a ensuite présenté un projet réalisé avec des homologues français (assureurs et autorités) sur l'amélioration de l'accès à des soins de meilleure qualité, notamment par le biais d'un usage plus flexible des soins ambulanciers dans les régions frontalières (des ambulances françaises intervenant en Belgique et vice versa). Le projet prévoit une harmonisation des procédures administratives, la formation de professionnels de santé, la sensibilisation des citoyens, etc. La présentation de Luc Roger traitait de la collaboration entre l'Union Harmonie Mutuelles en France et Cesare Pozzo en Italie, amenant à une société coopérative européenne appelée Fondo Salute, qui offre des services aux deux groupes de mutuelles. Cette structure est une réponse aux barrières juridiques auxquelles font face les mutuelles italiennes pour fournir des produits d'assurance. Elle facilite également la couverture des soins de santé dans le cadre de la mobilité des travailleurs. Le modèle pourrait potentiellement être aussi appliqué dans d'autres pays. Enfin, An Rommel, du Knowledge Centre Social Europe en Belgique, a présenté une vue d'ensemble des possibilités de financement de l'UE et a donné de précieux conseils sur la manière de monter un projet financé par l'UE. Le groupe a conclu que l'AIM est une excellente plateforme pour permettre à d'éventuels partenaires de se rencontrer. Cette réunion a servi à identifier des exemples existants dans un premier temps, un autre atelier sera organisé pour lancer des idées de nouveaux projets transfrontaliers potentiels. Si vous avez déjà des idées concernant la mise au point d'un tel projet, n'hésitez pas à nous en faire part. Tout commence par une bonne idée !

Comité des Affaires européennes

Comment les systèmes de santé peuvent-ils garantir la solidarité et l'accessibilité?

Le vice-président de l'AIM, Loek Caubo, a souhaité la bienvenue aux membres du Comité des Affaires européennes et a abordé le sujet du socle européen des droits sociaux qui a été lancé par la Commission européenne début 2016. Dans son discours sur l'état de l'Union de 2015, le président Jean-Claude Juncker a dit vouloir mettre au point un socle européen des droits sociaux « qui tienne compte de l'évolution des sociétés européennes et du monde du travail. Et qui puisse servir de boussole pour le retour à la convergence dans la zone euro. »

En mars 2016, la Commission européenne a mis au point une première ébauche préliminaire au moyen de questions. Cette ébauche préliminaire doit devenir le socle européen des droits sociaux. Au cours de ces derniers mois, la Commission a consulté les autorités nationales, des partenaires sociaux, des sociétés civiles et des citoyens au sujet du contenu et du rôle du socle européen des droits sociaux. Selon la Commission européenne, les résultats de ce débat devraient prendre place dans le texte définitif.

Au cours du premier débat, dont l'objet était de savoir quels secteurs spécifiques devraient être abordés dans le socle européen des droits sociaux et de quelle manière, l'AIM a invité trois intervenants de la Commission européenne, de



l'Université et du Conseil économique, social et environnemental français. Ils ont chacun présenté leur point de vue sur ce qui devrait être abordé dans le socle européen des droits sociaux. Ruth Paserman, directrice adjointe du cabinet Thyssen, a expliqué que l'un des principaux thèmes dont elle souhaiterait discuter avec les membres de l'AIM était la manière de sécuriser la transition professionnelle. De plus en plus de personnes n'ont pas de contrat et vont changer de travail en permanence. Elle a soulevé la question de la sécurisation des droits de protection sociale et la manière dont une transition affecterait les droits sociaux. Tamara Hervey, professeur titulaire de la chaire Jean Monnet en Droit de l'Union européenne à l'Université de Sheffield a fait remarquer que le Brexit représentait la meilleure occasion de faire progresser le programme social sans le Royaume-Uni pour faire frein. Elle a également indiqué que la santé constituait un facteur fondamental dans l'économie mais qu'il s'agissait également d'un droit social à part entière. Un meilleur soutien mutuel et plus de solidarité rendront l'UE plus stable. Etienne Caniard a souligné le fait que parler du socle européen des droits sociaux ne suffisait pas, mais qu'il en fallait une interprétation rapide et transparente.

Le second débat concernait la manière dont les droits sociaux peuvent être mis en application dans les secteurs de la santé et des soins de longue durée, et la nature juridique du socle. En plus de Ruth Paserman et Tamara Hervey, l'AIM a invité deux autres intervenants : Christian Horemans, représentant de la Mutualité Libre, et Alain Coheur, membre du comité économique et social européen. Christian Horemans a déclaré que le débat devrait tourner moins autour de l'économie et plus autour de la solidarité, expliquant qu'il devrait plutôt s'agir de trouver des principes communs, comme la tarification des médicaments. Alain Coheur a suggéré que la réponse de l'AIM ne devrait pas seulement être envoyée à la Commission européenne, mais aussi publiée de manière plus large.



Réunion du conseil d'administration

Attention : l'ubérisation pourrait bien changer radicalement le secteur des soins de santé...



Tout le monde parle de l'impact des TIC sur les systèmes de santé. Mais qu'en est-il de l'impact de l'ubérisation sur l'accès durable à des soins de qualité pour tous ? C'est nouveau. L'AIM a débattu de l'impact de l'ubérisation sur les systèmes de soins de santé durant la réunion du conseil d'administration à Paris.



Nous avons invité trois intervenants à donner leur avis sur cette tendance. M. Denis Jacquet, cofondateur de l'Observatoire français de l'Ubérisation, a démarré la discussion. Après les paroles de bienvenue du président de l'AIM, Christian Zahn, et du président de la FNFM, Thierry Beaudet, M. Jacquet a présenté le concept de l'ubérisation et la manière dont les plateformes informatiques (comme Uber, Airbnb, etc.) sont en train de changer le monde. Il a dit qu'il voyait par ailleurs ces plateformes se développer dans le secteur des soins de santé, pour mettre en relation patients et prestataires de soins. Pourquoi ne pas se servir d'une plateforme en ligne pour demander à une infirmière de venir vous aider quand vous êtes malade chez vous pendant quelques jours et avez besoin d'une assistance supplémentaire ponctuelle, comme quand vous avez besoin d'un taxi, d'une voiture, d'une chambre d'hôte ou d'une pizza ?



Le deuxième intervenant, M. David Ménascé, un chercheur ayant travaillé sur l'impact social de l'ubérisation, a émis quelques inquiétudes vis-à-vis de cette tendance. Bien que pour certains travailleurs, les plateformes peuvent générer un revenu additionnel, ces réseaux peuvent également affaiblir la position des travailleurs, avec une sécurité sociale limitée. Si l'économie du partage se mue également en tendance dans le secteur des soins de santé, avec notamment des professionnels de santé plus indépendants, alors la question s'appliquera aussi au secteur des soins de santé et des professionnels de santé.



Mme Livia Holm était la troisième intervenante du débat. Elle a montré comment la start-up KRY est en train de mettre au point une plateforme visant à faciliter l'interaction entre médecins et patients via internet. Comment s'assurer de la qualité de ces services ? Ce type de services devrait-il être remboursé ? Mme Holm a émis des prévisions optimistes. Elle estime que d'ici cinq ans, tous les patients qui n'auront pas besoin d'un examen physique consulteront leur médecin en ligne. Pour bien des membres de l'AIM, cela représenterait une révolution. Il est temps d'y penser !



Après la pause café, l'AIM a fait ses adieux à Romain Chave, qui a quitté le secrétariat de l'AIM pour rejoindre le Réseau Éducation et Solidarité (une association basée à Paris qui met au point des projets solidaires dans les domaines de la santé et de l'éducation). Son successeur rejoindra le secrétariat de l'AIM en janvier 2017. L'AIM a ensuite souhaité la bienvenue à un nouveau membre, Divina Pastora, qui a été présenté par son président, Armando Nieto Ranero. Une mutuelle basée à Valence qui propose une assurance-maladie complémentaire (ainsi que d'autres types d'assurances). Les directeurs de l'AIM pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient ainsi que l'Amérique Latine ont présenté les avancées réalisées dans leurs régions respectives. De brèves mises à jour de la PASS et la MASMUT ont également été présentées. Par le biais d'un message vidéo, le directeur de la communication de l'AIM a annoncé que cette dernière lancerait bientôt son nouveau site internet. Le directeur a brièvement exposé la situation financière saine dans laquelle l'AIM se trouve, juste avant que le président ne clôture la réunion.



NOUVEAUX MEMBRES

C'est avec fierté que l'AIM accueille « Divina Pastora » en Espagne, en tant que membre correspondant.

divinapastora
seguros

Divina Pastora compte 765 employés répartis dans 67 bureaux et fournit une couverture santé à 460 000 personnes en Espagne. Leur caractéristique fondamentale : toutes les procédures sont informatisées et plus aucun procédé manuel n'est nécessaire.

Le conseil d'administration de Divina Pastora est présidé par M. Armando Nieto Ranero.

L'AIM représente maintenant
64 organisations
dans **31** pays.



Conférence sur les réglementations financières

Comment les mutuelles d'Europe et du monde abordent-elles les réglementations financières?

Les membres de l'AIM en Amérique Latine, en Afrique et au Moyen-Orient ainsi que sur le continent européen se voient confrontés à un changement de l'environnement concernant les réglementations financières. C'est pourquoi l'AIM a organisé une conférence avec pour objectif d'améliorer les connaissances sur les réglementations financières de par le monde, d'échanger des expériences entre membres de l'AIM et de renforcer les liens avec des régulateurs et des spéculateurs concernés.

Après l'introduction du président de l'AIM, Christian Zahn, expliquant que partout dans le monde, les réglementations financières soulèvent les mêmes défis pour les régulateurs : la nécessité d'assurer un équilibre entre les objectifs de stabilité et de sécurité pour les associations, et les possibilités pour ces mêmes associations qui doivent adhérer à ces réglementations pour prospérer, Lieve Lowt a présenté l'association internationale et la structure de l'IAIS. Elle a expliqué la structure et le travail de l'association et leur réseau, de l'OCDE à la Banque mondiale.

Ensuite, M. Ling Liang, directeur de la Commission de la supervision des assurances en Chine a montré que les réglementations financières n'étaient pas seulement limitées à l'UE. « La Chine accueille volontiers de nouvelles formes de services financiers sur son territoire. Les mutuelles de santé sont un exemple possible. Nous avons œuvré sur la modernisation de notre schéma de réglementations financières, a expliqué M. Liang, afin de permettre aux mutuelles de pouvoir s'épanouir également dans notre pays. »

“Nous devons nous assurer que les mutuelles peuvent prospérer aussi en Chine”, a dit Ling Liang, directeur de la CIRC en Chine.

Le Dr Jiménez, directeur financier de Divina Pastora, a souligné le caractère innovateur du secteur. Les réglementations financières ne devraient pas être gravées dans le marbre, mais devraient être un outil flexible pour faciliter le bon fonctionnement des prestataires de services financiers en général et des mutuelles de soins de santé en particulier. Il est important pour les membres de l'AIM de se rencontrer et de discuter des effets du changement de cadre juridique sur les mutuelles, et comment assurer l'ajustement aux réglementations actuelles. Pedro Bleck Da Silva, de Montepio Geral (Portugal), a expliqué que les mutuelles de soins de santé ont un profil de risque tout à fait différent des assureurs à but lucratif. Ces différences doivent être abordées dans les réglementations. **“L'AIM se veut une plateforme pour que ses membres puissent discuter des implications de ces nouvelles réglementations, notamment les réglementations financières”, a affirmé le président de l'AIM, Christian Zahn.**

Des experts venus des Pays-Bas, de France et de Slovénie ont montré la manière dont Solvency 2 était mis en application dans leurs pays, ce qui a débouché sur un échange d'expériences animé entre les membres de l'assistance et les intervenants. Cela a souligné les différentes manières dont les pays gèrent individuellement la réglementation Solvency 2.

La conférence s'est terminée avec l'intervention de Dr Albert Lautman, directeur général de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF). Il a remercié tous les intervenants et participants, et a conclu que d'autres échanges entre les membres de l'AIM autour de cet important sujet seraient nécessaire, et de fait, tout à fait bienvenus.





Remerciements

L'AIM et ses membres remercient chaleureusement la Fédération Nationale de la Mutualité Française et la Mutuelle Générale Éducation Nationale pour l'organisation de l'événement et pour nous avoir permis de tenir nos réunions statutaires dans un cadre aussi intéressant. Nous remercions tout particulièrement Mme Susy Mabile, Mme Patricia Reigner, Mme Arielle Garcia, M. Victor Roulet et M. Xavier Fourcroy qui ont permis le bon déroulement de nos réunions. Nous remercions également M. Thierry Beudet, M. Matthias Savignac et M. Albert Lautman. Nous tenons également à remercier Inter Mutuelles Assistance, la MATMUT et Fondo Salute avec Harmonie Mutuelle Italia & Cesarepozzo pour leur participation financière.

Une nuit aux "Archives Nationales"

Dans la soirée du 24 novembre, l'AIM était invitée par la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) à un dîner-cocktail à l'Hôtel de Soubise, siège des Archives Nationales, situé au centre de Paris, en partenariat avec Inter Mutuelles Assistance, MATMUT et Fondo Salute avec Harmonie Mutuelle Italia & Cesarepozzo. Ce lieu historique, qui abrite des documents remarquables, parmi lesquels le fameux Édît de Nantes, a permis aux membres de l'AIM de plonger dans l'Histoire de France et de profiter de la tout aussi fameuse cuisine française en très bonne compagnie.

Réunions statutaires à venir en 2017

28 06 17 - 30 06 17

Les prochaines réunions d'assemblée générale et du conseil d'administration de l'AIM auront lieu du 28 au 30 juin 2017 à Louvain.

Liens vers les [Présentations](#) et [Photos](#).

 www.aim-mutual.org
@AIM_Healthcare

"AIM Special Briefing" © 2016 est une publication bisannuelle du Secrétariat de l'AIM.

Redacteur: Secretariat de l'AIM - Mise en page: Jessica Carreño Louro - Photos @Amélie Laurin excepté page de garde

L'AIM se réserve la propriété des droits d'auteur sur l'intégralité du texte de cette publication. La reproduction de courts extraits est autorisée moyennant mention de la source. La reproduction d'articles entiers requiert l'autorisation écrite préalable de l'AIM

AIM – Association International de la Mutualité - 50 rue d'Arlon - B - 1000 Brussels.

Phone : [+ 32 2] 234 57 00; Fax : [+ 32 2] 234 57 08; e-mail : aim.secretariat@aim-mutual.org